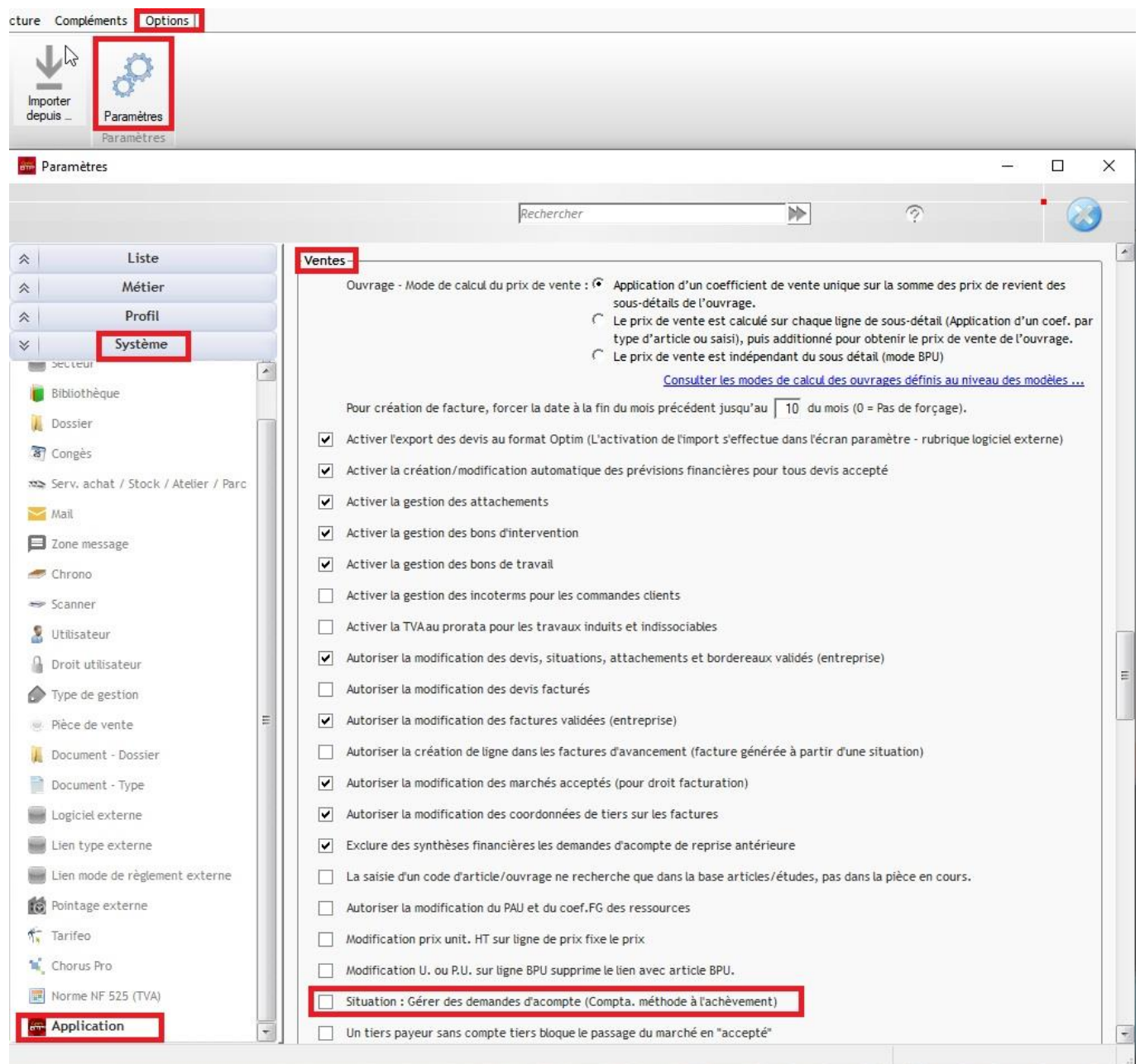


La méthode de comptabilisation des factures à l'achèvement au lieu d'une comptabilisation à l'avancement est un choix comptable de l'entreprise. Il n'est pas possible de mixer les deux méthodes.

Paramètre

En accès superviseur : Options - Paramètres - Système - Application - Encadré "Vente"

◆ Activez l'option dans les paramètres d'application en cochant "Situation : Gérez les demandes d'acompte (Compta. méthode à l'achèvement)"



The screenshot shows the 'Paramètres' window with the following details:

- Navigation:** 'Options' tab is selected. 'Paramètres' icon is highlighted.
- Left Panel:** 'Système' is selected in the category list.
- Right Panel (Ventes):**
 - Mode de calcul du prix de vente: Application d'un coefficient de vente unique sur la somme des prix de revient des sous-détails de l'ouvrage.
 - Le prix de vente est calculé sur chaque ligne de sous-détail (Application d'un coef. par type d'article ou saisi), puis additionné pour obtenir le prix de vente de l'ouvrage.
 - Le prix de vente est indépendant du sous détail (mode BPU)
 - Link: [Consulter les modes de calcul des ouvrages définis au niveau des modèles ...](#)
 - For creation of invoice, force the date to the end of the month preceding up to 10 months (0 = Pas de forçage).
 - Checked options:
 - Activer l'export des devis au format Optim (L'activation de l'import s'effectue dans l'écran paramètre - rubrique logiciel externe)
 - Activer la création/modification automatique des prévisions financières pour tous devis accepté
 - Activer la gestion des attachements
 - Activer la gestion des bons d'intervention
 - Activer la gestion des bons de travail
 - Autoriser la modification des devis, situations, attachements et bordereaux validés (entreprise)
 - Autoriser la modification des factures validées (entreprise)
 - Autoriser la modification des marchés acceptés (pour droit facturation)
 - Autoriser la modification des coordonnées de tiers sur les factures
 - Exclure des synthèses financières les demandes d'acompte de reprise antérieure
 - Unchecked options:
 - Activer la gestion des incoterms pour les commandes clients
 - Activer la TVA au prorata pour les travaux induits et indissociables
 - Autoriser la modification des devis facturés
 - Autoriser la création de ligne dans les factures d'avancement (facture générée à partir d'une situation)
 - La saisie d'un code d'article/ouvrage ne recherche que dans la base articles/études, pas dans la pièce en cours.
 - Autoriser la modification du PAU et du coef.FG des ressources
 - Modification prix unit. HT sur ligne de prix fixe le prix
 - Modification U. ou P.U. sur ligne BPU supprime le lien avec article BPU.
 - Situation : Gérez des demandes d'acompte (Compta. méthode à l'achèvement) - **Checked**
 - Un tiers payeur sans compte tiers bloque le passage du marché en "accepté"

Vous devez redémarrer optim'BTP après avoir validé le nouveau paramétrage.

Procédure

Dans la procédure de facturation à l'achèvement :

1. Créez une situation avec les %
2. À partir de la situation, générez une demande d'acompte (chrono sur les N° de demande d'acompte DAxxx)
3. Créez toutes les situations systématiquement sur le même principe **sauf sur la dernière situation à 100%**,
4. À partir de la dernière situation à 100%, créez votre facture finale, l'édition de la facture reprendra toutes les informations d'acompte.

Cf Q000033 pour la modification d'une situation faite à l'achèvement.